

## INFORMATIONS CONCERNANT L'ORGANISATION DES ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020

Suite aux risques de transmission du Covid-19 (coronavirus) des mesures ont été prises pour la tenue des élections municipales conformément aux instructions ministérielles. Il est donc demandé aux électeurs, dans la mesure du possible :

- D'éviter les heures d'affluence (ouverture des bureaux, fin de matinée et à partir de 16h) pour éviter qu'un trop grand nombre de personnes soient présentes simultanément dans les bureaux de vote.
- De se laver les mains **avant et après** le vote dans les sanitaires et espaces qui seront mis à disposition dans chaque bureau de vote.
- D'apporter leur propre **stylo à encre noire et indélébile**. Un stock de stylos restera disponible pour les électeurs étant dans l'impossibilité d'apporter le leur.
- De respecter le fléchage au sol et de respecter une « zone de courtoisie » d'environ 1 mètre (matérialisée au sol) à chaque étape du processus de vote. Vous trouverez un schéma d'exemple dans les photos jointes à cette publication.
- Les contrôles d'identité se feront sans prise en main des membres du bureau de vote. Chaque électeur devra montrer distinctement sa pièce d'identité.
- De déposer les cartes d'électeurs sur l'urne. Le président du bureau de vote tamponnera la carte sans prise en main.
- De respecter les indications d'entrées et de sorties qui se feront à des endroits différents.
- De ne pas se serrer la main ou s'embrasser et d'éviter les contacts physiques autant que possible.

Chaque électeur est invité à diffuser ces informations pour une organisation optimale de ces élections et pour que chacun puisse exercer son droit de vote dans les meilleures conditions.

Pour rappel, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Merci de votre compréhension.

COVID-19

## **CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**



**Se laver très régulièrement  
les mains**



**Tousser ou éternuer  
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir  
à usage unique et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE**  
**Porter un masque  
chirurgical jetable**



**Vous avez des questions  
sur le coronavirus ?**

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

## **POUR VOTER,** **LES BONS GESTES À ADOPTER**



**Lavez-vous les mains en entrant  
dans le bureau de vote et en le quittant**



**Évitez tout contact physique  
avec d'autres personnes**



**Restez à distance raisonnable  
des autres électeurs**



**Si vous portez un masque, ôtez-le uniquement  
à la demande d'un membre du bureau de vote  
pour identification, puis remettez-le immédiatement**

## EXEMPLE D'ORGANISATION D'UN BUREAU DE VOTE

COVID-19

